

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

## SEANCE ordinaire du 12 décembre 2025 à 19 h 00

Afférents au Conseil = 15

En exercice = 14

Présents à la séance : 12

Convocation du 05/12/2025

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Dominique RAVAULT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : //

Absents : Mme Marion ALEXANDRE et M. Aimé MAIERON

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

**Délibération n° 044 2025****Tarifs 2026 Salle des Fêtes Paul Cornu**

Nous vous rappelons les tarifs pour cette année 2025 :

- . Associations Commune (1 location gratuite par an) = 120 €
- . Particuliers Commune WE = 280 €
- . Vin d'honneur Particuliers Commune semaine (mardi, mercredi, jeudi sauf 1<sup>er</sup> jeudi du mois) = 130 €
- . Associations et Particuliers Extérieurs = 500 €
- . Vin d'honneur Extérieurs = non louée

Frais d'électricité et de chauffage = 0,25 € le kw/h pour chaque location y compris les associations.  
Les frais de lavage sont inclus aux tarifs de location.

Pour mémoire, nous avions délibéré le 6 décembre 2024 afin d'augmenter le tarif de 50 € pour les personnes extérieures à notre Commune, pour le passer à 500 € au lieu de 450 €.

Une fiche des tarifs à facturer aux locataires en cas de casse ou de disparition de vaisselle et/ou de matériel est jointe à la présente délibération.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de maintenir les tarifs de 2025 pour l'année 2026*

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard DURAND